



Expatriation et declaration de mon employeur

Par **gamiro**, le **19/10/2011** à **11:28**

Bonjour, rnrnMa société m'a fait un avenant de transfert d'une durée d'un an au Bresil l'année derniere.rnJ'ai des doutes sur la facon dont a procedé mon entreprise pour mes declarations a l'etranger, les primes...rnJ'ai donc travaillé durant un an a Sao Paulo sans toucher de salaire sur place. Je continuais a percevoir mon salaire en France. Avant le depart, il a été negocié que je toucherais une prime de deplacement qui serait versé sur le salaire francais et un salaire en plus versé au Bresil. Du a des problemes administratifs, ma société a versé la totalité sur le salaire francais en declarant comme "prime exceptionnelle", non exonéré d'impots.rnSur mes fiches de paie, rien n'indique que j'etais a l'etranger.rnMa declaration d'impots est donc partie aux non-residents, je crains de devoir payer une difference d'impots et que le Tresor public ne comprenne pas trop...rnMa société est elle en droit?rnAi je un recours?rnMerci pour votre aide et certains eclaircissements!